



Site internet de la  
commune :  
[www.lapuye.fr](http://www.lapuye.fr)

9 Place de la mairie  
86260 La Puye  
05 49 46 41 14  
[mairie@lapuye.fr](mailto:mairie@lapuye.fr)

**Secrétariat de  
la mairie**  
Mairie ouverte du  
Mardi au vendredi  
De 9h à 12h

# La Lettre Municipale N°1

## EDITO DU MAIRE

Chers Podiennes, Podiens,

Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez accordé lors des élections municipales de ce mois de mars. Depuis deux mois, l'équipe prend ses marques.

Les adjoints sont nommés, les commissions sont installées et le budget primitif 2026 a été voté le 27 Avril. Tout est en place pour commencer à travailler sur les différents sujets que nous souhaitons porter au cours de ce mandat.

En plus des thèmes inhérents au quotidien d'une commune, tels l'entretien de la voirie et des bâtiments publics, les finances ou la gestion du personnel, nous avons souhaité porter notre réflexion sur des sujets plus spécifiques comme la relation aux habitants, la solidarité et le social, l'enfance et la jeunesse ou le cadre de vie. Vous aurez un aperçu du démarrage des réflexions des différentes commissions dans ce bulletin.

La Puye, c'est aussi Grand Poitiers, notre intercommunalité.

Celle à qui la commune, en intégrant la communauté urbaine en 2017, a délégué de nombreuses compétences (voiries, assainissement, mobilité, protection de l'environnement, développement économique, social et culturel...) en souhaitant un niveau de services équivalent, voir plus important grâce à des moyens mutualisés. Comme vous l'avez peut-être lu ou entendu dans les médias, le président de Grand Poitiers, M. Anthony Brottier et son équipe, ont souhaité augmenter significativement la fiscalité intercommunale pour redresser les finances.

Par l'intermédiaire de Fabienne Marsault-Fortin, conseillère communautaire qui porte la voix du conseil municipal auprès de Grand Poitiers, La Puye s'est opposée au vote du budget et des taux d'imposition 2026. Nous avons voté contre car les contreparties n'étaient pas là : aucune baisse des dépenses, que ce soit en investissement comme en fonctionnement, aucun projet proposé et donc aucun service supplémentaire pour notre commune. Nous souhaitons pour Grand Poitiers, qu'un projet de Territoire soit défini et concerté, au service des habitants et non des ratios financiers.

Autre sujet du moment, vous avez remarqué que le petit étang a été vidangé en début d'année afin de vérifier son envasement et l'état des ouvrages depuis les travaux. Le remplissage devait se faire au printemps mais les pluviométries ont été anormalement faibles (-45 % en mars et -92 % en avril par rapport aux normales). Le remplissage des plans d'eau est aujourd'hui interdit dans le département de la Vienne à cause du déficit de débit des cours d'eau. Pour pallier ce manque, nous avons sollicité une dérogation à cette interdiction auprès des services de l'État car nous nous devons de respecter le cadre légal et les arrêtés préfectoraux.

Pour escompter maintenir la baignade tout l'été, il faut que l'eau contienne le moins possible de nitrates et de phosphates. Ces substances sont en effet très appréciées des cyanobactéries qui pullulent avec les fortes chaleurs et entraînent l'interdiction de baignade. La zone humide, avec sa végétation terrestre et aquatique, joue un rôle de filtre en consommant ces éléments surabondants. Il est donc important que le courant y soit le plus lent possible, afin de laisser le temps aux plantes et aux bactéries de consommer les nutriments avant qu'ils n'arrivent dans l'étang. Il serait donc contre-productif, même si cela paraît rassurant, d'essayer d'accélérer le remplissage de l'étang.

Malgré ces déconvenues, Grand Poitiers prévoit bien d'ouvrir la baignade pour l'été. Espérons que d'ici là les conditions permettront un niveau suffisant pour une saison dans de bonnes conditions, même si l'étang ne sera pas plein. Nous prendrons bien sûr nos précautions pour les prochaines vidanges.

Le conseil municipal continue de s'investir et reste à votre écoute pour votre service.

Le maire,  
Emmanuel Appolinaire

## INFOS MUNICIPALES

Les élections municipales ont eu lieu le dimanche 26 mars 2026, la liste vivons « La Puye citoyenne et solidaire » portée par Emmanuel Appolinaire a été élue.

Voici la composition du nouveau conseil municipal :

- Maire : Emmanuel Appolinaire
- 1<sup>er</sup> Adjointe : Fabienne Marseault- Fortin ●
- 2eme Adjoint : Xavier Charrier
- 3eme Adjointe : Martine Gautreau ●

Conseillers :

- Vivien Airault ●
- Camélia Burger ●
- Olivier Brossard ●
- Valérie Cholous ●
- Claude Chemin ●
- Martine Dechauffour ●
- Loic Cottier ●
- Alexandra Fouché ●
- Pascal Di Peri ●
- Claire Pironnet ●
- Alain Graveleau ●



## Les Commissions

6 commissions ont été créées :

**Commission bâtiments voiries** ( gestion quotidienne et gros travaux, gestion des cimetières )  
portée par Xavier Charrier

**Commission Relation aux habitants – Communication** ( Animation, accueil et prise en compte des demandes, communication, vie associative, économique et artistique, projets participatifs ) portée par Fabienne Marseault-Fortin

**Commission Cadre de Vie** ( Environnement, Valorisation des déchets, Valorisation du Patrimoine, tourisme, espace public, embellissement et PLUI ) portée par Vivien Airault

**Commission Solidarité, Social** ( Mairie, Guichet Social, Solidarité ) portée par Claire Pironnet

**Commission Enfance Jeunesse** ( Ecole, écoute des attentes des jeunes, projets avec les jeunes, petite enfance ) portée par Martine Gautreau

**Commission Finances** portée par Olivier Brossard

Toutes les commissions se sont déjà réunies plusieurs fois, de nombreuses demandes d'informations ont été lancées, et certaines choses commencent à se mettre en place.

Voici quelques lignes de ce qui s'y est dit :

### Commission Solidarité Sociale :

Nous souhaitons rencontrer les différents partenaires de l'aide sociale et solidaire afin de connaître leurs services pour mieux informer et communiquer aux habitants de La Puye.

Ainsi nous avons contacté la maison des solidarités de Chauvigny (MDS), l'espace France Services de Chauvigny, le conseiller numérique rattaché à notre territoire et le service VMS (transport solidaire).

Nous verrons s'il est possible d'instaurer des permanences en mairie ou salle Pin Gendreau par la suite.

Nous maintenons bien sûr le goûter des aînés, et irons à leurs rencontres assez rapidement pour faire connaissance et recenser leurs besoins.

N'hésitez pas à solliciter les membres de notre commission si vous avez des envies, idées ou besoins, nous tenterons d'y répondre au mieux.

Le prochaine réunion de notre commission aura lieu courant Juin.

### Commission Relations aux habitants et communication

Nous avons mis en place un cahier de liaison au secrétariat de la mairie pour recenser les demandes des habitants et une procédure pour s'assurer d'y répondre.

Un binôme prend en main la lettre municipale avec des nouvelles des projets et des associations, des infos pratiques aux habitants etc.

Le Flash Info (lettre numérique d'informations brèves) est reconduit tout les mois (et plus si besoin). Pour le recevoir à nouveau si vous ne l'avez pas déjà fait, **il est impératif que vous nous retourniez le coupon joint.**

Les informations sur le site internet communal sont en cours de mise à jour.

Le lien avec les associations sera maintenu, une première invitation est lancée à tout les conseils d'administration des associations,

le **mercredi 10 juin à 19h** dans le jardin du presbytère pour un temps convivial autour d'un apéritif, histoire de faire connaissance et d'échanger sur leurs actualités.

Un recensement de toutes les activités économiques et de service est en cours afin de les connaître et voir avec les protagonistes quelles sont leurs attentes.

Enfin nous prévoyons d'éditer dans quelques mois un livret avec tout les renseignements nécessaires aux habitants de la communes, qu'ils soient nouveaux ou non.

La commission sera le relais d'information pour les projets participatifs qui sont en germes au sein des commissions municipales.

Enfin nous envisageons une fête communale courant août, un temps festif et convivial pour permettre aux habitants de se rencontrer simplement.

### Commission Enfance, Jeunesse

La commission a choisi de mobiliser la jeunesse du village autour du foyer des jeunes mais aussi comme acteur du village. Une première rencontre a été initiée le 22 mai dernier avec les collégiens et lycéens de la commune mais n'a pas rencontré un franc succès : peu de jeunes sont venus, mais ceux présents ont suggéré quelques idées : achats de jeux de société, fauteuils d'extérieur, rideaux.

Pas de découragement pour autant, nous réfléchissons à d'autre manière de sensibiliser et de mobiliser les jeunes sur le bien vivre ensemble à La Puye,

sur d'éventuels projets à mener avec eux, pour eux.

La commission s'est penchée également sur l'accueil des enfants auprès des assistant-e-s maternel-le-s, peu nombreux sur la commune ainsi que de l'accueil des enfants d'âge scolaire en dehors des heures scolaires. Une rencontre avec des acteurs de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) et des représentants de la communauté de commune de Grand Poitiers a été initiée et des projets sont à l'étude pour essayer de renforcer tous ces accueils. A suivre....

### Commission Batiments, Voiries

Les champs de cette commission sont conséquents. La nouvelle commission a démarré ses travaux en définissant les contours de ses compétences et a commencé à développer certains sujets :

**Voirie :** Si les routes départementales sont gérées par le département, la compétence des routes communales est transférée à Grand Poitiers, mais les travaux se font en concertation avec la commune qui doit définir les priorités. Particularité, en agglomération (le bourg, Cenau, Piogard), l'entretien incombe directement à la mairie. Nous constatons tous que l'état de nos routes communales est passablement dégradé. Sur une échelle de 1 à 5, 80% d'entre elles sont dégradées au niveau le plus élevé. Les routes se détériorent vite. L'augmentation du poids des véhicules et l'alternance des périodes de sécheresse et d'inondations (gonflement et rétractation des argiles) accélèrent leur détérioration bien plus que les gels et dégels que nous connaissions il y a quelques décennies. L'augmentation du coût des matériaux et des travaux de mise en œuvre impactent durement les budgets et par voie de conséquence, nos capacités d'assurer l'entretien nécessaire. Le plus sûr moyen de faire baisser les coûts est de passer par des appels d'offres conséquents au niveau de notre Communauté d'agglomération (Grand Poitiers) et d'avoir une planification de long terme. Dans les mois qui viennent, l'un des objectifs de la commission va être de prévoir pour les 6 ans et plus, les routes à refaire en priorité selon les critères de dégradation et de fréquentation de celles-ci. On peut considérer qu'au plan budgétaire, il peut s'avérer plus judicieux de refaire certaines routes moyennement dégradées avant qu'elles n'empirent, plutôt que les routes plus abîmées... Le choix est cornélien quand les financements (aujourd'hui de 75000 € par an jusqu'en 2028) ne sont pas suffisants au regard de tout ce qui est à faire.

**Chemins communaux :** 28 km. Eux aussi sont passablement à revoir. Un travail a été engagé par la précédente équipe pour repérer les chemins à refaire de ceux pour lesquels un rechargement localisé en cailloux pourrait suffire. Ce dossier est repris par la nouvelle équipe. Certains tronçons pourraient être réalisés dans l'été. Le concours d'agriculteurs riverains et d'usagers de ces chemins sera le bienvenu.

**Côté bâtiments :** il faut assurer l'entretien quotidien et annuel afin que ceux-ci ne se détériorent pas. Dans la durée, un entretien suivi s'avère beaucoup moins onéreux qu'une rénovation dans l'urgence.

Des réaménagements et améliorations sont en projet, à commencer par l'école. La canicule de juin 2025 et celle en cours (avec des températures > à 27° le matin à 8h dans les salles de classe) remettent au premier plan la nécessité d'isoler l'école contre la chaleur. Dans l'urgence, des aménagements à minima vont être réalisés en juin et juillet.

Salle des fêtes : la commission de sécurité a révélé des anomalies électriques qui ont été corrigées. À la mairie, des travaux d'aménagement d'un espace restauration pour les agents sont en cours.

Quant au projet de rénovation du presbytère, les travaux étant trop onéreux, ils ne pourront pas avoir lieu. Concernant « l'ilot Blanchard », le projet de transformation de la Grange Dhumeaux en logements et initié par la précédente équipe, suit son cours ; l'étude est portée par Grand Poitiers (EKIDOM).

D'autres projets seront à reprendre : signalisation des lieux-dits, locaux à disposition des associations, le devenir du stade et d'autres projets en lien avec la commission cadre de vie.

## Restauration de l'église Saint Hilaire de Cenau

Le 29 janvier, plus d'une trentaine de personnes a assisté à la dépose du clocher et des cloches de l'église Saint Hilaire de Cenau. C'est une opération impressionnante ! Depuis, les travaux de rénovation avancent à bon rythme. Les maçons (entreprise Dagand) ont consolidé les murs, les charpentiers (entreprise MDB) restaurent le beffroi et le clocher en atelier. Le clocher-Beffroi et les cloches seront **reposés le lundi 15 juin à partir de 10h30. Tout le monde est invité à assister à cette pose du clocher.** Ce sera tout aussi impressionnant que la dépose de janvier.

Rappelons que cette église, emblématique du village de Cenau, a aussi un fort intérêt historique car elle est le siège de la paroisse des Acadiens qui se sont installés sur la ligne acadienne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tous les actes de mariage, baptême, décès des Acadiens qui ont été découverts et valorisés par Monsieur André Blanchard au début du XX<sup>e</sup> siècle, sont issus de cette paroisse. Ils constituent un trésor généalogique pour ce peuple d'exilés et déplacés dont l'histoire gagne à être connue. Plusieurs fois par an, des Acadiens d'Outre Atlantique viennent, individuellement ou avec des voyageurs, sur les terres de leurs ancêtres. Ils sont toujours très émus de faire une escale dans notre petite église Saint-Hilaire à Cenau.

Les travaux de restauration du clocher beffroi sont un investissement énorme pour les finances de notre commune\* et nous rappelons qu'un **appel à don** est lancé avec la Fondation du Patrimoine.

Chaque personne intéressée est invitée à participer à la hauteur de ses possibilités et n'hésitez pas à faire connaître et diffuser cet appel : [www.fondation-patrimoine.org/14264](http://www.fondation-patrimoine.org/14264) ou en flashant le QR code ci-contre, don ouvrant droit à réduction d'impôt)

\* (coût total 642 000€ TTC, reste à charge pour la commune 108 000 € HT)



Aidez-nous à restaurer  
l'Eglise Saint-Hilaire de Cenau  
à La Puye  
Faites un don !

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



Credit photo Marcel Dubois

## Commission Finances

Comme évoqué dans l'édito, le budget 2026 a été voté lors du conseil municipal d'avril.

Concernant le fonctionnement, nos recettes s'élèvent à 496.474 € dont 205.000 € d'impôts fonciers sur les propriétés bâties et non bâties (le choix a été fait de ne pas faire évoluer le taux d'imposition communal).

Viennent ensuite les différentes dotations de l'état et du département qui sont stables, avec un montant de 115.955 €. Une participation plus importante a été votée par Grand Poitiers dans le cadre d'une solidarité avec les communes les plus fragiles. En fin, nous retrouvons les différents loyers et prestations de la commune (loyers multiservice, cantine, garderie et location de salles)

Du côté des dépenses, le poste le plus important est lié au personnel qui reste stable pour 206.700 € (secrétariat de mairie, agent technique et agents liés à l'école), le second poste significatif concerne les charges à caractères générales pour 182.490 € avec notamment un poste énergie qui évolue à la hausse. Nous y retrouvons également les dépenses liées à l'entretien des bâtiments et chemins ruraux vers lesquels le conseil municipal a décidé d'augmenter les actions.

Le deuxième volet concerne les investissements avec un budget d'opération pour un montant de 555.631 €. Le projet actuel de l'église St Hilaire à Cenau en représente la majeure partie pour 524.646 € financé à 80 % par des subventions. Le solde est financé par un emprunt de 185000€. Les autres projets en cours concernent la réhabilitation de l'îlot Blanchard (grange Dhumeaux) et différents travaux notamment d'isolation dans les bâtiments communaux.

Malheureusement, nous avons toujours un budget contraint qui ne nous permet pas d'envisager de nouveaux projets d'investissement important à court terme. L'endettement actuel de la commune, et donc les remboursements, sont constants sur les prochaines années.

Bien évidemment le Budget dans sa globalité est consultable à la Mairie.

## Des explications sur le petit étang ?

Fin avril, le syndicat mixte Vienne et affluents a installé deux panneaux d'information sur les travaux réalisés sur le cours d'eau et la queue d'étang. Ces panneaux pédagogiques expliquent le fonctionnement du ruisseau de Saint-Bonnifet et de la zone humide, et l'intérêt de les maintenir en bon état.

Venez les découvrir lors de vos prochaines promenades !



### Un plan de gestion pour la zone humide

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN-NA), propriétaire d'une partie du site et gestionnaire des parcelles communales en queue du petit étang, a réuni, fin avril, les autres partenaires des travaux réalisés sur la zone humide du petit étang (Commune, GPCu, SMVA, CEN-NA). Lors de cette rencontre, le CEN-NA, dont la vocation est la préservation de la biodiversité, a présenté les objectifs d'un plan de gestion de la zone humide. Ce plan de gestion sera établi pour les 10 prochaines années et définira une programmation des opérations à mener à court/moyen terme pour le site et prendra en compte tous les aspects (naturels, hydrologiques, récréatifs, économiques et sociaux). Le Conservatoire a détaillé les milieux et espèces rares mises en évidence lors des inventaires et qu'il s'agira de conserver. 18 milieux naturels différents abritent 222 espèces végétales (dont les rares Potamot luisant et Souchet de Micheli), 25 espèces de libellules, 20 papillons diurnes, 19 criquets et sauterelles dont le rarissime criquet des roseaux ou le rare Tétrix des plages. Une diversité assez impressionnante pour un petit site remodelé si récemment.

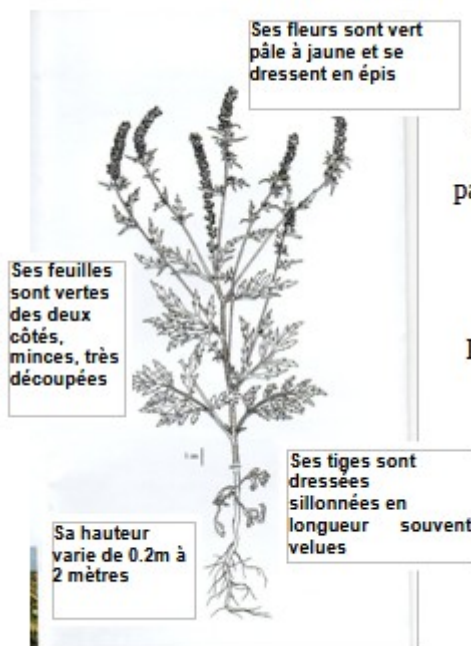
Des inventaires sont encore à venir en 2026 pour compléter le portrait et concerneront les tritons et grenouilles, mais aussi les petits rongeurs.

Début Juillet, le CEN-NA présentera le calendrier et les modalités des opérations prévues devant ce même groupe de suivi (vidange, curage, entretien des milieux ouvert et du bocage...).

| Odonates :                                                                                                         | Orthoptères :                                                                                                     | Rhopalocères :                                                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br><i>Cordulégastre annelé</i> | <br><i>Courtilière commune</i> | <br><i>Demi-argus</i> |
| <br><i>Agrion mignon</i>        | <br><i>Tétrix des plages</i>   |                                                                                                            |
| <br><i>Orthétrum brun</i>       | <br><i>Criquet des roseaux</i> |                                                                                                            |
|                                                                                                                    | <br><i>Criquet tricolore</i>   |                                                                                                            |

Conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

## Des nouvelles de La Puye



### Vigilance Ambroisie : Tous Acteurs

**L'Ambroisie** est une plante exotique envahissante, colonisant différents milieux : parcelles agricole, chantiers, bords de route, bords de cours d'eau, etc.

**Les Pollens d'Ambroisie sont très allergisants**, particulièrement en fin d'été.

C'est aussi une menace pour l'Agriculture.

La plante doit être arrachée avec des gants avant la floraison, de préférence en juin et par fauchage.

Si vous en rencontrez, signalez la sur :

L'application mobile Signalement Ambroisie

Ou via l'adresse mail : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)

Ou directement en Mairie

### Vie a la maison mère des filles de la Croix

Le site est ouvert pour une visite en famille, en groupe, seul, sur rendez-vous. Tel : 05 49 00 28 20.

Durant l'année des propositions diverses sont offertes :

- Des W.E seul ou en couple, pour se poser, se reposer, goûter le silence, écouter, partager la vie, la Parole (à la carte)
- Des retraites.
- Le 6 Juin une journée exceptionnelle avec la présence de l'archevêque de Poitiers en l'honneur de Sœur Maria Laura, fille de la Croix, qui a donné sa vie pour les jeunes.

Nous sommes heureuses de vivre dans ce village de La Puye aux racines séculaires. Votre dynamisme , votre créativité nous inspire !

### Travaux sur les lignes électriques.

Le syndicat d'énergies de la Vienne (Sorégies) a programmé des travaux pour enterrer certaines lignes électriques Haute Tension. Les travaux ont commencé à l'automne 2025, sur les routes de Paisay le Sec et de Châtellerault. Ils ont continué ce printemps avec en point d'orgue la pose d'un nouveau transformateur place de la mairie le 28 mai.

Suivront ensuite la dépose des lignes aériennes qui étaient reliées à l'ancien poste de transformation et la destruction de celui-ci en fin d'année.



# CANICULE

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

L'équipe de la mairie vous invite à vous inscrire ou à inscrire vos proches, personnes âgées isolées ou personnes en situation de handicap, sur le registre des personnes vulnérables.

Cette inscription volontaire permet d'être contacté(e) et accompagné(e) en cas de fortes chaleurs.

Contactez la mairie au  
05.49.46.41.14  
Du mardi au vendredi, de 9h à 12h.  
Ou par mail: [mairie@lapuye.fr](mailto:mairie@lapuye.fr)





## 20 JUIN SOIRÉE MOULES FRITES

15€/PERS. SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT  
7€/ ENFANT. LIVRAISON POSSIBLE

APPEL DE LA PUYE

20H

A 20 HEURES  
AU FOYER DES JEUNES ( PRÉ DU PRESBYTÈRE)  
POINTS DE VENTE: CHEZ BEACRIS, AU CHALET A FAMÉ.  
RENSEIGNEMENTS : [APELAPUYE@GMAIL.COM](mailto:APELAPUYE@GMAIL.COM)

### Calendrier de la Déchetterie Mobile

La Déchetterie Mobile de Grand Poitiers  
reviendra sur le parking du petit étang les  
lundis suivants, de 9h à 12h :



Le 13 juillet,  
Le 10 Août  
Le 14 Septembre.

# GAP

## Fête de la Musique

### Changement de date

Le GAP organise la **fête de la musique**  
**vendredi 26 juin**, à partir de 19h00 dans le jardin du  
presbytère.

Au programme, en première partie : La chorale de la  
Puye et des chanteurs des ateliers chant accompagnés  
par Michel Précastelli au piano.  
Deuxième partie : **le groupe L&S**, un duo pop-blues  
rafraichissant avec lequel nous pourrions retrouver des  
morceaux pop connus, réarrangés à la sauce blues.



Après 10 ans de scène ensemble, Laly et Sylvain nous  
feront découvrir leur univers, à la fois dynamique et  
doux au son du Cajon et de la guitare.

Buvette et restauration sur place.  
Ambiance conviviale assurée.

### Autrice sur La Puye

Vous ne le saviez peut être pas mais  
nous avons une autrice parmi nous, Mlle  
Violaine Harris.

Elle vient de publier son premier roman  
du genre Dark romance x thriller,  
intitulé "De Lima à Stockholm Tome 1".

Si cela vous intéresse d'en apprendre  
plus sur l'histoire, n'hésitez pas y jeter  
un oeil, il est disponible Chez Beacris,  
sur internet ou en vente directe.



### Les cousins acadiens

Organisent le  
**15 août**,  
la fête  
nationale  
acadienne  
profitez-en  
pour  
découvrir ou  
redécouvrir  
cette histoire.

### Ordures Ménagères

Ramassage des ordures à partir du 2 juin tôt le  
matin. Pensez à sortir vos poubelles le mercredi  
soir.

